

Le Conquet

Les plaisanciers attentifs aux nouveaux projets

L'Association des plaisanciers du port du Conquet (APPC) compte quatre-vingt-seize adhérents. Elle représente les plaisanciers du Conquet auprès de diverses institutions, notamment le conseil général qui préside aux destinées du port du Conquet, par le biais du conseil portuaire mais aussi auprès des autres usagers comme les professionnels, représentés par Yannick Larssonneur, « **avec qui nous entretenons des relations constructives** », se réjouit Alain Brenterch, président. Ce dernier a annoncé la présentation d'un nouveau projet d'aménagements portuaires de la CCI de Brest, plus abordable financièrement pour le Département.

Pêche au bar réglementée

Jean-Michel Kérébel, conseiller délégué aux affaires portuaires, a évoqué la sécurisation des accès à la cale des Pigouilliers, du côté de Kermorvan, et la réalisation de racks à annexes, à la cale de la Glacière. La CCI terminera les travaux sur les mouillages, en zone F, en mars, et re-



Didier Quentel (à droite), président de la station SNSM.

viendra dans les zones G et C.

Gérard Bourgault a signalé que l'Europe a pris une mesure radicale envers la pêche au bar avec sa fermeture, du 1^{er} janvier au 30 avril, « **une interdiction qui gêne plus les professionnels que les plaisan-**

ciers ». La mise en place d'un permis de pêche en mer est également dans les cartons du ministère de l'Environnement. « **Aussi, nous faut-il adhérer à la FNPPSF pour défendre au mieux nos intérêts** », termine Gérard Bourgault.